

---

## Guide d'entretien pour le directeur

---



Un premier entretien a souvent lieu dans le bureau du directeur dont la posture est déterminante pour construire une confiance réciproque qui se renforcera tout au long de la période de préparation de la rentrée de l'enfant de moins de trois ans à l'école. L'amabilité, le sourire, l'ouverture dont il fait preuve signifieront aux parents et à l'enfant qu'ils sont accueillis sans a priori, dans le respect de ce qu'ils souhaitent partager.

Après avoir recueilli les renseignements administratifs nécessaires à l'admission, le directeur invite les parents à parler de leur enfant et accueille leurs paroles sans jugement. L'entretien a pour objectif de faire connaissance avec l'enfant et ses parents, d'expliciter les enjeux de cette année à l'école et de définir un projet de scolarisation qui engage chacun des partenaires.

Le directeur veille à ce que l'entretien soit vécu comme un dialogue rassurant destiné à bien connaître l'enfant pour mieux répondre à ses besoins et non perçu par les parents comme un interrogatoire. Il s'efforce de les rassurer en apportant des réponses aux différentes questions qu'ils se posent, aux inquiétudes dont ils font part.

Ce guide propose des éléments qui peuvent aider le directeur à conduire plus facilement la partie de **l'entretien « connaître l'enfant et sa famille »** en s'assurant qu'aucun aspect important ne soit négligé comme :



**Son environnement familial.** La connaissance du lieu de vie de l'enfant, de sa place dans sa fratrie, le nom des frères et sœurs aident à interpréter les premiers essais de langage de l'enfant qui font souvent référence à la famille. Demander comment est appelé l'enfant à la maison permettra de connaître la prononciation exacte de son prénom, de découvrir parfois que le prénom « officiel » n'est pas très utilisé en famille et n'est donc pas familier pour l'enfant.

**Les langues parlées.** C'est l'occasion de valoriser la « langue de la maison » qui ne fait pas obstacle à la maîtrise visée de la langue française à l'école ; le pluri-linguisme est un atout.

**Le mode de garde durant les premières années.** L'élaboration du projet d'adaptation au moment de la rentrée prendra appui sur l'expérience de séparation de l'enfant avec ses parents qui varie selon s'il a déjà vécu un accueil individuel ou collectif ou s'il n'a jamais quitté le milieu familial.

**L'objet transitionnel, sa place autorisée à l'école.** Dans le cas où l'enfant n'en aurait pas, il sera demandé une photographie des parents qui permettra à l'enseignant d'y faire référence pour le rassurer en cas de besoin.

**L'éducation à la propreté.** Elle est présentée comme une éducation conjointe à l'école et au sein de famille, en précisant le rôle des adultes de l'école, notamment celui de l'ATSEM. Il s'agit d'amener l'enfant à franchir l'étape de l'acquisition de la propreté dans le respect du rythme de sa maturation physiologique et de son intimité en acceptant et en accompagnant les régressions possibles et la manière de les prendre en charge.

**La journée et l'autonomie de l'enfant.** Les rituels liés au repas et au repos, notamment ceux liés à l'endormissement (déshabillage ou non ; équipement du lit avec oreiller, drap... ; besoin d'un "doudou"... ) sont des éléments à prendre en compte pour favoriser la transition entre le monde intime et celui de l'école.

**Les goûts et le caractère de l'enfant.** L'école montre l'intérêt qu'elle porte à cet enfant qui commence à s'affirmer comme un sujet singulier. Les parents, en livrant des traits de personnalité de leur enfant, manifestent un premier lien de confiance.

**Les attentes par rapport à la scolarisation.** Cette question pose d'emblée les parents comme partenaires. Connaître les attentes des parents permet de mieux les comprendre, d'y répondre autant que possible et de les faire évoluer.

Le directeur invite les parents à poser toutes questions complémentaires sur le fonctionnement de l'école avant de prolonger le premier contact par la présentation des différentes étapes du projet de scolarisation et des modalités spécifiques de la rentrée.